



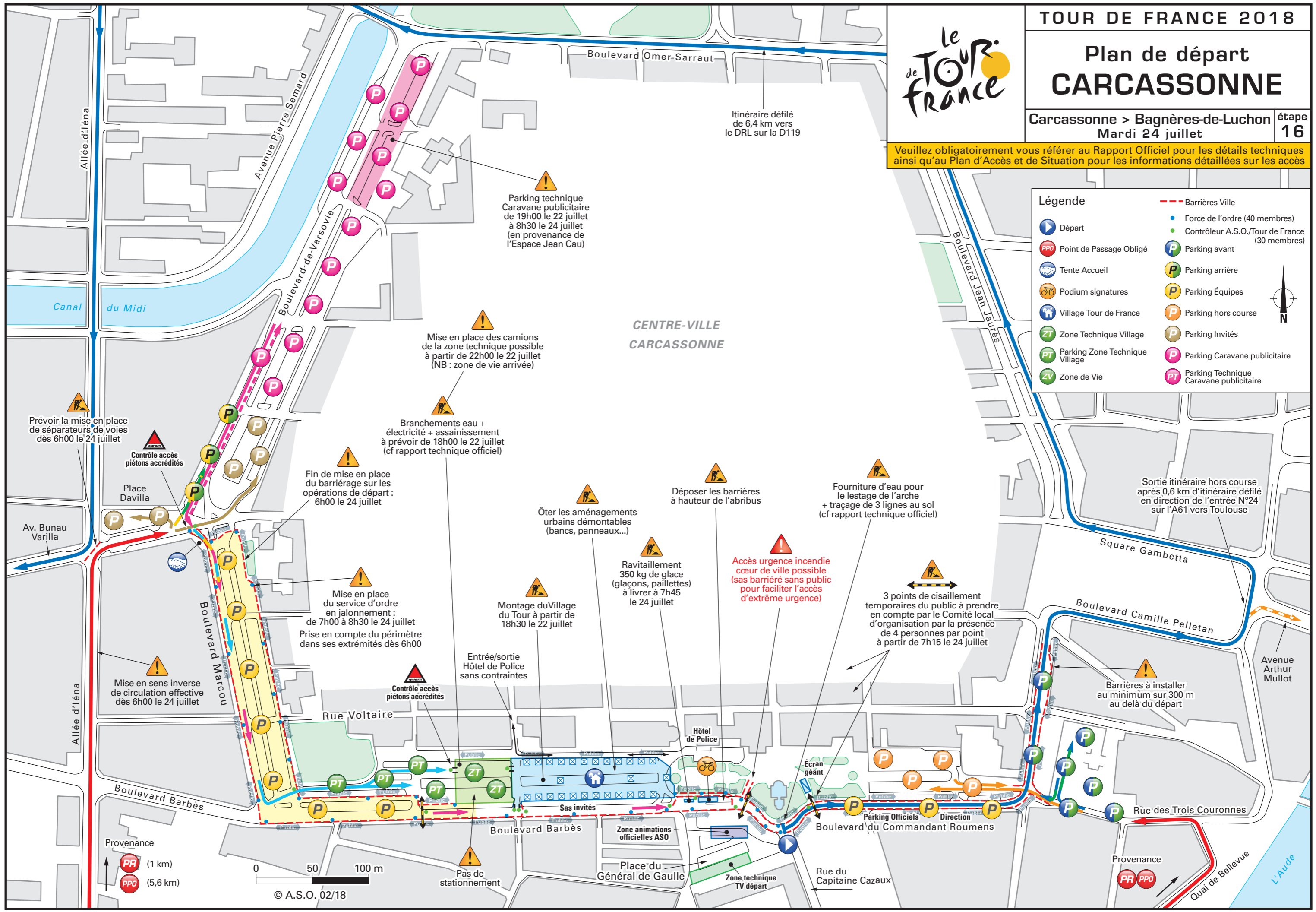
Plan de départ CARCASSONNE

Carcassonne > Bagnères-de-Luchon étape 16
Mardi 24 juillet

Veillez obligatoirement vous référer au Rapport Officiel pour les détails techniques ainsi qu'au Plan d'Accès et de Situation pour les informations détaillées sur les accès

Légende

- Départ
- Point de Passage Obligé
- Tente Accueil
- Podium signatures
- Village Tour de France
- Zone Technique Village
- Parking Zone Technique Village
- Zone de Vie
- Barrières Ville
- Force de l'ordre (40 membres)
- Contrôleur A.S.O./Tour de France (30 membres)
- Parking avant
- Parking arrière
- Parking Équipes
- Parking hors course
- Parking Invités
- Parking Caravane publicitaire
- Parking Technique Caravane publicitaire



!
Parking technique Caravane publicitaire de 19h00 le 22 juillet à 8h30 le 24 juillet (en provenance de l'Espace Jean Cau)

!
Mise en place des camions de la zone technique possible à partir de 22h00 le 22 juillet (NB : zone de vie arrivée)

!
Branchements eau + électricité + assainissement à prévoir de 18h00 le 22 juillet (cf rapport technique officiel)

!
Fin de mise en place du barriérage sur les opérations de départ : 6h00 le 24 juillet

!
Mise en place du service d'ordre en jalonnement : de 7h00 à 8h30 le 24 juillet
Prise en compte du périmètre dans ses extrémités dès 6h00

!
Montage du Village du Tour à partir de 18h30 le 22 juillet

!
Ravitaillement 350 kg de glace (glaçons, paillettes) à livrer à 7h45 le 24 juillet

!
Déposer les barrières à hauteur de l'abribus

!
Fourniture d'eau pour le lestage de l'arche + traçage de 3 lignes au sol (cf rapport technique officiel)

!
Accès urgence incendie cœur de ville possible (sas barrière sans public pour faciliter l'accès d'extrême urgence)

!
3 points de cisaillement temporaires du public à prendre en compte par le Comité local d'organisation par la présence de 4 personnes par point à partir de 7h15 le 24 juillet

!
Sortie itinéraire hors course après 0,6 km d'itinéraire défilé en direction de l'entrée N°24 sur l'A61 vers Toulouse

!
Barrières à installer au minimum sur 300 m au delà du départ

!
Prévoir la mise en place de séparateurs de voies dès 6h00 le 24 juillet

!
Contrôle accès piétons accrédités

!
Mise en sens inverse de circulation effective dès 6h00 le 24 juillet

!
Contrôle accès piétons accrédités

!
Entrée/sortie Hôtel de Police sans contraintes

!
Pas de stationnement

Provenance
 (1 km)
 (5,6 km)

0 50 100 m
© A.S.O. 02/18